

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DERNIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA MANDATURE

MERCREDI 12 MAI 2021

L'assemblée départementale se réunira le mercredi 12 mai pour sa deuxième séance plénière de l'année, et la dernière de la mandature 2015-2021. En amont de cette session, Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, vous convie à un point presse afin d'aborder divers sujets. Un ordre du jour est joint à l'invitation.



MARC LEFÈVRE
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à un point presse en amont de la séance plénière,
le mercredi 12 mai à 8h30, à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance plénière se déroulera à partir de 9h30, en salle des sessions, dans le respect des mesures barrières et sans accueil du public. La séance pourra néanmoins être suivie en direct sur Internet en se rendant sur notre site : manche.fr, ainsi que sur notre page Facebook : @MancheCD50

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr